



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction du Patrimoine Culturel  
**Monsieur Thierry WAUTERS**  
Directeur  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : CDG/2043-0933-0

N/Réf. : AA/BDG/BXL30020\_630\_Maelbeek\_21\_Eggevoort

Annexe :

Bruxelles, le

DMS / DML
13.12.18 003401

**Objet :** BRUXELLES. Avenue du Maelbeek, 21 – Parc Léopold – Tour Eggevoort  
Proposition de classement comme monument de la tour Eggevoort  
**Avis de la CRMS**

13 -12- 2018

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 25/10/2018, reçu le 26/10/2018, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis favorable formulé par la CRMS en sa séance du 05/12/2018 concernant la proposition de classement de la tour Eggevoort comme monument dans sa totalité.

Contexte et demande

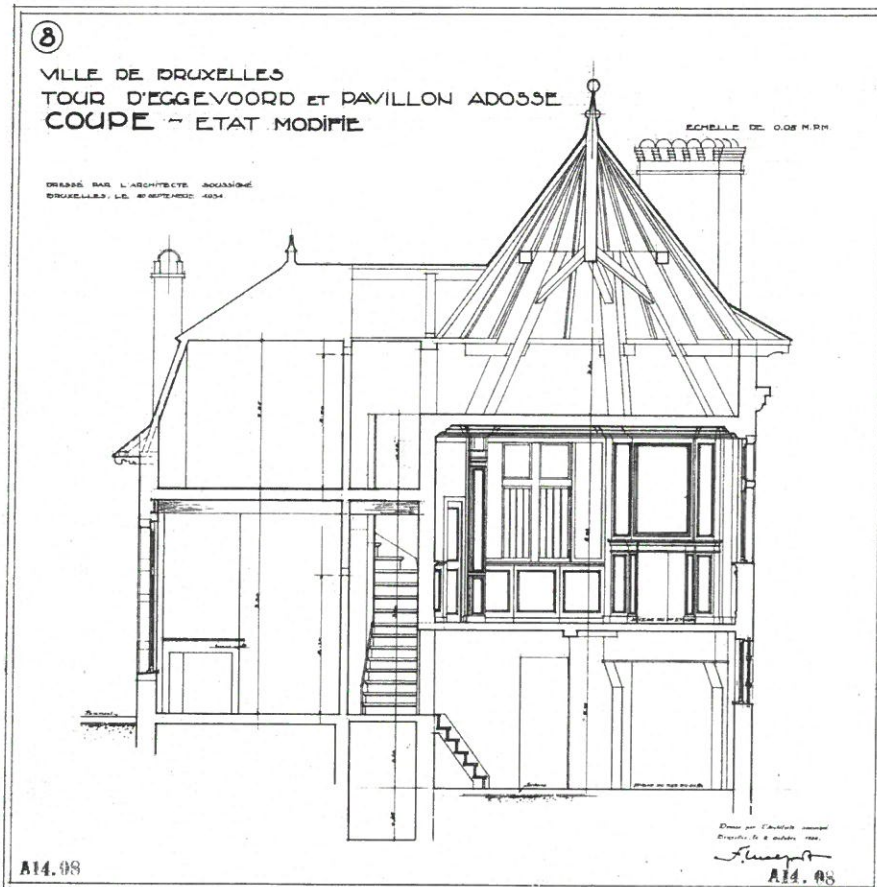
La tour Eggevoort est implantée dans le Parc Léopold, classé comme site par AR du 18/11/1976. Il s'agit d'une tour ronde datant probablement du XVe-XVIe siècle, construite à l'un des angles d'un vaste jardin clos de l'ancien domaine d'Eggevoort. La tour est par la suite flanquée d'un pavillon, sans doute au XVIIe siècle. Elle constitue le seul vestige de la seigneurie d'Eggevoorde, domaine des châtelains de Bruxelles installé dans la vallée du Maelbeek.

La demande de classement comme monument de la totalité de la tour Eggevoort a été introduite par l'Association du Quartier Léopold. Comme le parc Léopold est classé comme site, les façades et toiture de la tour sont *de facto* protégées. Ici il s'agit d'une demande de classement au titre de monument dans sa totalité, qui viserait également l'intérieur, aujourd'hui non protégé.



© BUP – Direction Patrimoine culturel

1/3



©Plan Ville de Bruxelles A14.08 (1934, architecte de la Ville A. Malfait)

La tour originelle, ronde et accessible par une entrée au sud au niveau du sol, est une construction traditionnelle en brique et grès lédien, ouverte de larges baies à croisée au 1<sup>er</sup> étage, sous une toiture en poivrière et coyau surmontant un large larmier. À l'intérieur, le 1<sup>er</sup> étage est surmonté d'un plafond en bois rayonnant. Les combles se terminent par une charpente traditionnelle en bois : un niveau de portique trapézoïdal soutenant une panne circulaire et un poinçon rassemblant en son sommet le faisceau convergent des chevrons.



©BUP – Direction Patrimoine Culturel – Celle Archéologie & ULB- CreA Patrimoine - 2018



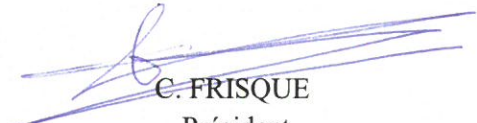
Le pavillon rectangulaire, dénommé *vischhuis* et annexé à la tour, compte un niveau (rez-de-chaussée) sur caves voûtées en berceau et un niveau d'étage mansardé.

Intérêts que présente le bien

Le bâtiment contient un patrimoine indéniable ayant subi peu de destruction. Ses matériaux sont clairement attribuables à l'Ancien Régime, même si des études plus approfondies (analyse dendrochronologique, étude des maçonneries et des matériaux anciens) pourraient préciser la datation. Le gros-œuvre est conservé avec peu de modifications et l'intérieur présente de nombreux éléments originaux, remaniés ou non, ou installés là anciennement : charpentes, poutraison des plafonds, cheminée, sols... Il s'agit donc d'un petit bâtiment emblématique de cette ancienne seigneurie, d'une facture traditionnelle dont il subsiste peu d'exemples entiers à Bruxelles. La CRMS confirme donc l'intérêt du bâtiment et souhaite que l'accent mis sur cette nouvelle protection soit l'occasion d'étudier de manière approfondie le bien et de lui trouver une affectation valorisant ses qualités intrinsèques.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
C. FRISQUE  
Président

Iconographie et bibliographie

- MODRIE S., SOSNOWSKA P., Évaluation patrimoniale de la tour Eggevoorde sise avenue de Maelbeek, 21 à Bruxelles. Rapport de visite, Urban.Brussels -BUP (Archéologie) & ULB – CreA Patrimoine, sept.2018.-

c.c. à : BUP-DPC : C. De Greef, M. Muret  
Cabinet du Ministre-Président en charge du patrimoine, Mr R. Vervoort : ML Leclef ([mlleclef@gov.brussels](mailto:mlleclef@gov.brussels)) et S. deroover ([sderoover@gov.brussels](mailto:sderoover@gov.brussels)).